

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE
LOISIRS DE LEON

Ville de
Léon



Table des matières

1)	Présentation du territoire	3
2)	La structure	3
3)	Rappel PEDT	4
4)	Caractéristiques du public	5
5)	Objectifs généraux, opérationnels et moyens	8
6)	Périodes d'ouverture	12
a.	Périscolaire matin/midi/soir	12
i.	Définition et objectifs	12
ii.	Les relations	13
iii.	Les spécificités des 2 accueils : matin et soir	14
b.	Mercredis	15
c.	Vacances	16
7)	Moyens	17
a.	Moyens financiers	17
b.	Moyens humains	17
c.	Moyens matériels	17
8)	Rôle et place de chacun	18
a.	Le directeur	18
b.	Les animateurs	18
c.	Le personnel	20
9)	Evaluation	21

CONTEXTE

1) Présentation du territoire

Léon, est une commune du sud-ouest de près de 2000 habitants, jouissant d'un environnement naturel riche, qui en fait une commune touristique attractive.

Ses nombreuses infrastructures (culturelles, sportives, éducatives etc.), ses commerces et nombreuses associations en font un territoire où il fait bon vivre.

La population semble vieillissante (source insee) mais les nombreux lotissements en cours permettent d'entrevoir un futur rajeunissement.

→ Un plus large diagnostic du territoire est disponible sur notre PEDT ainsi que sur l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-40150>

Ainsi, depuis plus de 10 ans, la Ville de Léon s'est inscrite dans une démarche très volontariste en mettant l'éducation au centre de ses priorités. Elle considère en effet avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et donc dans la mise en œuvre d'une politique éducative forte. Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en termes d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

2) La structure

L'accueil de loisirs est situé dans l'enceinte de l'école. Il bénéficie de salles propres, d'une salle de restauration, espace de motricité, salle de sieste et cour extérieure.

Aussi, de nombreux équipements se trouvent à proximité : salle de la Huchette, city stade, lac, stade, médiathèque etc.

5 animateurs à temps pleins gèrent l'accueil, avec bien entendu une collaboration avec atsem, personnel d'entretiens etc.

CADRE EDUCATIF

3) Rappel PEDT

LES VALEURS

1. La laïcité

La laïcité reconnaît chaque individu à part entière sans distinction d'origine, de sexe ou de religion. Le respect des différences sert de base à un enrichissement culturel et au développement des connaissances par l'échange, le partage et les rencontres.

Le projet vise à compenser les inégalités qui peuvent exister dans l'accès à la culture et aux savoirs.

2. Le vivre ensemble

Le vivre ensemble c'est le respect de soi, des autres et des biens matériels. C'est aussi renforcer la solidarité, reconnaître la culture d'origine de chacun et offrir la possibilité de s'ouvrir à celle des autres.

La curiosité, l'envie d'aller vers l'autre et l'intégration dans un groupe sont des moteurs qui conduisent chacun à la découverte de soi, de son image et de son propre potentiel. La solidarité et l'implication au service des autres sont un stimulant pour le bon fonctionnement du groupe. Cela doit permettre de favoriser une prise de responsabilités et une prise d'engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

3. L'éducation

Sur le plan individuel, éduquer signifie d'abord accompagner l'enfant et le jeune dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe. Sur le plan collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Il faut amener les enfants et les jeunes à être acteurs de leur vie, éveiller leurs esprits, en faire des individus libres et responsables. Ils doivent s'investir pour grandir et s'émanciper au travers d'activités interculturelles et intergénérationnelles afin de devenir des citoyens responsables.

Le projet éducatif a pour but d'amener l'enfant et le jeune à se construire des repères, à être lui-même acteur de ses loisirs et à acquérir une plus grande autonomie.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- + Développer et améliorer l'offre d'accueil et de loisirs en direction des enfants et des jeunes**
- + Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture, aux pratiques sportives et à la découverte de l'environnement**
- + Faciliter la participation et l'implication des familles dans l'action éducative**

4) Caractéristiques du public

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés ou non, sans critère de revenus ou de domiciliation. Par contre certaines « priorités » peuvent être accordées aux enfants de la commune et cas de choix de participants à faire.

Les tableaux suivants ne sont qu'un résumé succinct. Ils n'abordent que les traits généraux avec toutes les limites de l'exercice :

- l'enfant, l'individu a son propre parcours et donc une évolution, un développement qui lui est propre
- de mettre des cases trop précises quant au développement affectif, social, intellectuel ou moteur d'un enfant peut avoir des conséquences parfois négatives quant aux comportements des adultes : inquiétude, regard et comparaison permanente avec la « normalité »...
- certains comportements, attitudes générales sont directement liés à notre société et ne peuvent donc être considérés comme naturels (mais bien le résultat d'une construction sociale de la personne)}

L'enfant de 3 à 6 ans

Développement physique	Développement intellectuel	Développement social/affectif
<p>Période-clé.</p> <p>Acquisitions de base très nombreuses et diverses</p> <p>L'enfant découvre progressivement, explore et exploite les possibilités (et les limites) de son corps en pleine croissance</p> <p>Amélioration de l'équilibre, de la locomotion, de la dextérité.</p> <p>Latéralisation et coordination en acquisition progressive (complète vers 6 ans).</p> <p>Dominance latérale (préférence pour l'utilisation de la main droite ou de la main gauche) marquée avant 3 ans.</p> <p>Grand besoin de mouvement : multiplication des expériences, jeux d'exercices, exploration de l'environnement, organisation spatio-temporelle.</p> <p>Plus largement, il va développer ses cinq sens. Gros besoin de sommeil et de repos (environ 12h30 vers 3 ans). Se fatigue vite mais récupère vite. Ne gère pas sa fatigue</p>	<p>Période de découverte. Il fait « pour la première fois ». premier âge questionneur (l'âge du <i>c'est quoi, ça ?</i>)</p> <p>Acquisition du langage, passage de la pensée intuitive à la pensée réfléchie</p> <p>Période de la crise d'opposition (l'âge du non) : affirmation de soi (entre 3 et 4 ans), puis période d'imitation (jeux symboliques)</p> <p>A partir de 4 ans, le raisonnement s'élabore Accède à la maîtrise des différences et des ressemblances Le développement du langage varie en fonction des individus. Ces disparités s'expliquent (parfois) par l'action de l'adulte (parent ou autre) dans ce domaine</p> <p>Les petits disposent d'une capacité de concentration limitée, c'est pourquoi on doit alterner les moments d'activités, qui ne peuvent durer plus de 15 minutes, et les temps calmes ou libres.</p> <p>Ils n'appréhendent pas la notion de temps ni d'espace</p>	<p>Il ne joue pas encore avec les autres, il joue seul à côté des autres. Il crée ses propres règles.</p> <p>Sa recherche va principalement vers l'adulte (toute grande personne est identifiée au parent protecteur)</p> <p>Un certain nombre de comportements qui constituent un obstacle à la socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'égoïsme (l'enfant ne peut se mettre à la place d'autrui et ramène tout à lui) • L'hétéronomie (la règle n'est jamais intégrée et acceptée pour elle-même mais parce qu'elle est « imposée » par l'adulte) • L'instabilité du caractère <p>Ce n'est que dans la mesure où ces tendances diminuent que la socialisation de l'enfant peut évoluer</p> <p>Vers 4-6 ans : la différence entre les filles et les garçons va s'affirmer Apparition de la pudeur</p> <p>Importance du doudou (qui est un lien vers l'univers familial)</p>
Jeux correspondants		
<p>univers magiques et merveilleux, univers de la ferme, jeux symboliques (on dirait que...). Grande importance des coins (coin voiture, coin dinette, ...)</p> <p>Préfère encore jouer seul. Il ne faut donc pas le forcer, mais lui proposer des jeux favorisant sa vie relationnelle (le jouet est un médiateur qui permet d'établir des relations avec d'autres personnes)</p>		

L'enfant de 6 à 9 ans

Développement physique	Développement intellectuel	Développement social/affectif
<p>La croissance est toujours assez rapide, avec un affinage au niveau sensori-moteur.</p> <p>L'enfant devient de plus en plus adroit et son sens de l'équilibre s'améliore. Ses gestes deviennent plus précis et adaptés (dextérité)</p> <p>Prise de conscience du schéma corporel. Besoin de tester ses possibilités. Se dépense beaucoup, aime les activités physiques collectives, les jeux actifs et la compétition, à tel point qu'il doit parfois être freiné dans son élan pour éviter les excès de fatigue.</p> <p>Période dite de latence (l'intérêt pour sa sexualité est en « veille » et ne reprendra qu'avec l'avènement de la puberté)</p> <p>Les besoins en sommeil diminuent</p> <p>Apparition ou accroissement des différences entre les individus (par exemple le garçon est généralement plus fort, et la fille plus précise et mieux coordonnée)</p> <p>Premières dents qui tombent</p>	<p>C'est le passage de l'imaginaire au concret.</p> <p>L'enfant a donc besoin de rêver, créer, explorer, manipuler, imiter (notamment l'adulte période opératoire concrète)</p> <p>L'enfant développe ses capacités à lire, écrire, compter.</p> <p>Passage au raisonnement logique, phase d'acquisition des connaissances. Il fait le lien entre les expériences anciennes et nouvelles</p> <p>Il a de plus en plus de projets et aime les mener à son terme (construction)</p> <p>Augmentation de la capacité d'attention</p> <p>Grande curiosité, soif de comprendre</p> <p>Notion de bien et de mal</p>	<p>Période de socialisation. L'enfant prend conscience des autres. Le groupe commence à prendre de l'importance</p> <p>Les jeux à règles participent à l'apprentissage de la vie en société.</p> <p>L'enfant intègre petit à petit les valeurs morales de l'adulte</p> <p>Affirmation de la personnalité : l'enfant a besoin d'être pris au sérieux, d'avoir des règles (identiques pour tout le monde), de braver les interdits, pour avoir des repères (l'interdit est expliqué, il n'est pas imposé)</p> <p>Apparition du « meilleur copain »</p> <p>Séparation garçons / filles dans leurs choix d'activités de jeux. Ces activités correspondent, en général, à des répertoires comportementaux différents :</p> <p>Apparition du leader</p>
Jeux correspondants		
<p>Jeux d'équipes, à règles simple (jeux de classification, de sériation, jeux faisant appel à des opérations numériques ou à un raisonnement concret, histoires, activités de découverte, expérimentation, activités manuelles et d'expression)</p>		

L'enfant de 9 à 12 ans

Développement physique	Développement intellectuel	Développement social/affectif
<p>Ralentissement de la croissance, l'enfant grandit moins vite qu'entre 6 et 8 ans, ce qui fait que l'enfant est à l'aise dans son corps</p> <p>Très dynamique</p> <p>Il aime les activités physiques, les jeux de plein air, et ont besoin d'espace.</p> <p>Apprentissage et acquisition rapide de nombreux automatismes</p> <p>L'enfant se fatigue car il a du mal à canaliser son énergie (il a néanmoins la capacité de « dépasser » sa propre fatigue)</p>	<p>La pensée logique est complètement aboutie.</p> <p>L'enfant acquiert l'esprit critique</p> <p>Il a une vue plus générale des choses</p> <p>Il prend conscience de la notion de « temps » (succession d'évènements, simultanéité, intervalles entre deux évènements...)</p>	<p>Besoin d'une référence, un modèle auquel se comparer</p> <p>Vie sociale intense. Grande importance de la « bande »</p> <p>Les garçons et les filles ont toujours des centres d'intérêt différents</p> <p>Découverte du sexe opposé</p> <p>Début du rejet des normes adultes</p>
Jeux correspondants		
Jeux tactiques, de ballons, projets à plus long terme, l'activité a un sens préparation de l'activité, grands jeux		

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

5) Objectifs généraux, opérationnels et moyens

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA CITOYENNETE

L'enfant sera capable de manifester du respect (envers les locaux, le matériel, les personnes) dans tous les moments de la vie quotidienne.

- Aménager les salles d'activité (coins bien distincts, affichages, règles de vie, tableau de présence).
- Aménager les temps de repas, goûters, pour instaurer à l'aide de règles de vie et d'affichages des moments conviviaux et respectueux.
- Développer le respect par le jeu et les activités.

L'enfant sera capable d'intégrer la notion de tolérance.

- Constituer des groupes hétérogènes et cultiver les différences de tous.
- Favoriser le dialogue en mettant en place des forums et discussions
- Ecouter et respecter la prise de parole de chacun.

L'enfant sera capable de vivre des moments de partage et de solidarité.

- Responsabiliser les enfants sur différentes tâches, activités.
- Développer l'entraide entre les enfants par le jeu (collectif/coopératif).
- Favoriser les interactions entre différents enfants

L'enfant sera capable de comprendre et d'expliquer les règles de la vie quotidienne en collectivité

- Définir avec les enfants, et afficher les valeurs de la vie en collectivité.
- Sensibiliser au sens de l'engagement/initiative

INDICATEURS :

Le nombre de conflits, bagarres ont-ils diminués ?

Est-ce que les enfants ne se moquent pas les uns des autres ?

Les mots de politesse sont-ils présents ?

Est-ce que les enfants rangent ensemble et de façon spontanée les salles d'activités ?

Est-ce qu'il y a des enfants isolés ?

Est-ce que l'entraide est présente ?

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'enfant sera capable de connaître son environnement.

- Permettre aux enfants de faire des sorties aux alentours
- Proposer des activités de pleine nature
- Organiser des rencontres avec les associations ou entreprises locales

L'enfant sera acteur de son environnement et de sa préservation

- Sensibiliser au quotidien les enfants par de l'affichage simple sur les gestes écologiques à faire quotidiennement.
- Impliquer les enfants à trier les déchets au sein de la structure et de l'environnement proche (déchets, compost, tri)
- Créer des actions recyclage des piles et bouchons par exemple

L'enfant sera capable de se déplacer en sécurité dans son environnement

- Repérer avec les enfants les dangers potentiels (maison, milieu urbain, forêt, plage...)
- Organiser des rencontres avec des professionnels de la sécurité (gendarmerie, pompiers, MNS, sécurité civile etc.)

INDICATEURS :

Est-ce que les enfants connaissent la faune et flore locale ?

Quels sont les projets qui sont menés ?

Est-ce que des rencontres avec les associations sont organisées ?

Il y a-t-il un affichage permettant aux enfants d'avoir un repère visuel sur les gestes écologiques à avoir ?

Les enfants participent-ils à l'affichage ?

Est-ce que les enfants trient les déchets dans la structure à l'aide des dispositifs mis en place ?

Est-ce que le recyclage se fait ?

Connaissent ils les gestes de premiers secours ?

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LA DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS NOUVELLES, RICHES ET VARIÉES.

L'enfant sera capable d'identifier et de choisir ses activités.

- Proposer des activités de découvertes permettant aux enfants d'aller vers des univers inconnus.
- Favoriser le choix des activités dans le planning de chaque groupe d'âge.

L'enfant sera capable d'exprimer ses envies et ressentis en termes d'activités

- Impliquer les enfants dans la préparation d'activités ou d'animations.
- Mise en place d'un forum en début de période et d'un bilan des activités précédentes.

L'enfant participera à des activités variées :

- Proposer des activités culturelles, sportives, artistiques, numériques etc.
- Se former à des activités spécifiques

L'enfant sera en sécurité dans tous les moments de la journée

- Faire preuve de bienveillance et être à l'écoute/disponible
- Connaître le public (rythme, besoins...) et la réglementation
- Former les enfants aux premiers secours et dangers

INDICATEURS :

Les enfants ont-ils apprécié les activités ? (se créer un outil)

Les enfants ont-ils le choix dans les activités proposées ?

Les enfants ont-ils découvert de nouvelles choses ?

Les enfants sont-ils forces de proposition concernant les activités et animations de l'accueil de loisirs ?

Les enfants apprécient-ils les activités ?

Les enfants ont-ils notion des dangers ?

FONCTIONNEMENT

6) Périodes d'ouverture

a. Périscolaire matin/midi/soir

i. Définition et objectifs

L'accueil périscolaire est un temps d'accueil collectif éducatif, ouvert aux enfants de l'école primaire et maternelle de Léon avant et après la classe, situé à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant.

Dans cette définition le mot le plus important est peut-être le mot articulation. En effet l'accueil périscolaire (APS) a une fonction d'articulation, de transition, de passerelle avec les deux autres temps de vie, qui sont aussi des espaces éducatifs où évolue l'enfant sur la journée. Ces deux autres temps sont bien entendu :

- La famille, qui est un espace personnel et intime, le plus important, le plus durable et le plus chargé d'affectivité aussi.
- L'espace scolaire : le seul espace éducatif commun à tous les enfants mais dont la visée est l'instruction, où l'enfant est là avant tout pour apprendre, pour réussir.

Le rôle de l'APS va être de faire en sorte que le passage d'un espace à l'autre se fasse en douceur pour l'enfant, de la famille à l'école, puis de l'école à la famille.

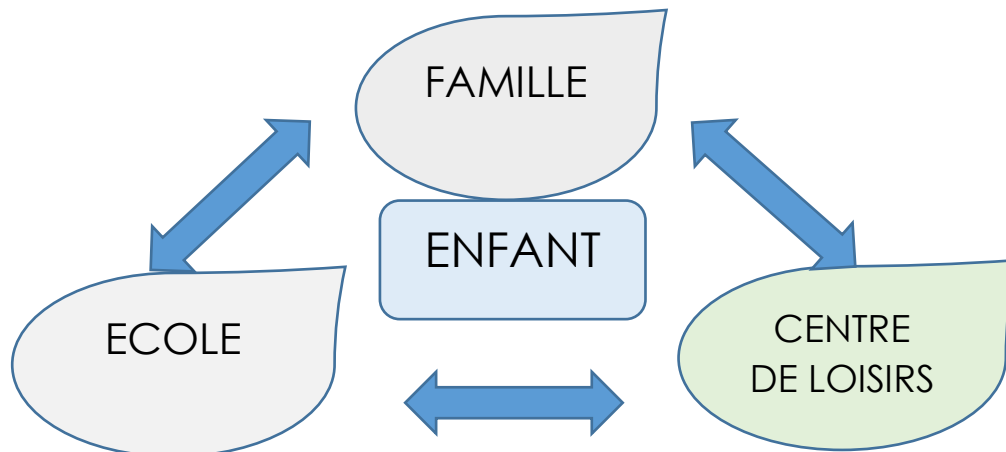
Une des spécificités de l'APS c'est d'être centré sur la prise en compte du rythme personnel de chaque enfant et donc une relation à l'enfant plus individuelle que collective. C'est la grande différence avec les autres types d'accueil qui existent. Cela implique aussi une relation étroite avec les parents et si possible les enseignants.

Les animateurs (trices) d'un APS sont des médiateurs dans le sens où ils ont ce rôle précieux de faire le lien entre la famille (premier éducateur) et l'institution qu'est l'école. Ce sont eux qui sont garants de l'équilibre et de la continuité dans la vie de l'enfant.

Nos objectifs vont être :

- D'éviter de couper en tranches hermétiques la vie de l'enfant quand il passe d'un espace à l'autre sans lien
- De rechercher une continuité éducative avec la famille
- De favoriser une cohérence éducative en lien avec l'école

Pour résumer, notre but sera de garder l'enfant au centre du schéma :



D'où l'importance d'une souplesse de fonctionnement, d'une connaissance de ce qu'a vécu chaque enfant dans sa famille et à l'école pour mieux le comprendre et adapter son action éducation (savoir s'il a été puni, s'il s'est passé quelque chose à la maison...).

ii. Les relations

• Avec les parents

Comment instaurer un climat de confiance avec eux, trouver un temps pour approfondir la relation autour de la connaissance de l'enfant sachant que les échanges sont souvent plus faciles en fin de journée : information réciproque, accueil chaleureux des parents chaque jour pour qu'ils se sentent impliqués, qu'ils n'aient pas la désagréable impression de se débarrasser de leurs enfants pour partir travailler.

Une « passation de témoin » symbolique avec les parents le matin et le soir doit permettre aux enfants de sentir la continuité éducative : poignée de main, transmissions de consignes...

Il faut se rendre compte que certains parents n'ont aucun lien avec l'école, mais seulement ces contacts rapides le matin et le soir avec les

animateurs(trices). Ces derniers vont donc souvent servir de messagers dans les deux sens, entre parents et enseignants.

- **Avec l'école**

Quel lien privilégié avec les enseignants, quels moments d'échanges prévoir, quelle cohérence rechercher avec l'école qui occupe tant de place dans une journée ?

Un respect mutuel, une reconnaissance du rôle de chacun est nécessaire dans l'intérêt de l'enfant.

Entre l'école et l'APS une continuité existe forcément, mais il est important que le temps périscolaire ne se transforme pas en temps scolaire. La priorité de l'école reste l'apprentissage et l'instruction, en APS l'enfant redevient un enfant dans toute sa globalité et non un élève. La façon de le considérer est très différente et l'accent n'est plus du tout sur la réussite scolaire, mais sur l'écoute, le partage, la détente, le repos, le jeu...

iii. Les spécificités des 2 accueils : matin et soir

Matin : de 07H30 à 08H50. Il s'agit de proposer un accueil progressif, certains enfants n'étant pas encore réveillés, n'ayant pas encore terminé leur petit déjeuner. Les enfants étant souvent peu nombreux, il faudra s'attacher à avoir une attention individuelle auprès de chaque enfant.

Soir : de 16H30 à 18H30. Les enfants sont souvent fatigués, énervés et ont des difficultés de concentration. Certains vont vouloir avant tout se reposer, s'isoler, se déconnecter, alors que d'autres au contraire voudront se défouler, bouger, courir ou faire du bruit. Il faut donc concilier tout cela pour permettre à chaque enfant de récupérer physiquement et moralement avec une vraie sécurité affective.

Pour tout cela, un aménagement de l'espace est donc nécessaire. Et cet aménagement doit être logique et sécurisant pour l'enfant. Nous nous attacherons par exemple à proposer un coin plutôt calme pour ceux qui souhaitent se reposer (livres à disposition et coin lecture dans la BCD), un coin jeux (dinettes, kapla...), et un coin pour se défouler un peu plus.

Enfin, au contraire des autres accueils, la spécificité de l'APS est qu'à tout moment un enfant peut arriver, un autre partir. Il est donc préférable de

proposer des activités qui permettent justement de pouvoir continuer avec l'arrivée ou le départ d'un enfant.

Enfin, une aide aux devoirs est proposée les soirs de périscolaire. Cette dernière répond à un besoin et une demande évidente des parents surtout, et permettra aux enfants de s'avancer dans leurs devoirs tout en étant aidés et conseillés de façon presque individualisée.

b. Mercredis

La commune a mené une réflexion pour pallier l'absence des TAP et maintenir pour autant la qualité des animations qui y étaient proposées.

C'est pourquoi, en concertation avec le Copil, Léon s'est engagé dans **le plan mercredi**.

Ce plan met en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatif de grande qualité le mercredi.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- ✚ L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- ✚ L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- ✚ L'ancrage du projet dans le territoire
- ✚ La qualité des activités

Comment :

- 1) Complémentarité et cohérence des temps éducatifs : l'équipe enseignante et l'équipe d'animation du centre de loisirs seront en relation privilégiée afin d'avoir une cohérence entre les différents projets pédagogiques, d'établir un parcours éducatif cohérent.

- 2) L'accueil pour tous les enfants : la commune a fait le choix de la gratuité, afin que tous les enfants puissent continuer de participer aux activités de leur choix !

- 3) Mise en valeur du territoire : Léon possède d'innombrables atouts que nous allons mettre en valeur. Il s'agit notamment des infrastructures (médiathèque, centre culturel, complexe de la Huchette..), mais aussi d'un environnement naturel exceptionnel (forêt, lac, réserve naturelle..) ainsi que de nombreuses associations locales.

- 4) Développement de nos activités éducatives de qualité : dans la continuité de ce que nous faisons, seront organisées des activités sportives, culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes etc. mais dont les objectifs principaux seront la **découverte et le plaisir**.

C'est pourquoi nous veillerons à laisser le choix aux enfants, et faire tout cela de manière ludique.

En conclusion ces mercredis seront donc un prolongement de ce qui se fera tout au long de l'année, et non pas un créneau indépendant que l'on remplira d'activités sans lien avec le reste.

c. Vacances

Les vacances ont un rythme plus particulier, avec une « journée type ». Aussi nous accueillons des enfants non scolarisés à Léon, certains ne venant que sur les vacances, et de fait les projets ne pourront pas toujours être une continuité de nos activités et projets en périscolaire.

Le gros avantage c'est que pendant 2 semaines (voir 2 mois l'été) nous avons un public propre, sur des journées entières, et pouvons donc monter des projets avec le public.

Bien entendu, notre ligne directrice reste la continuité pédagogique de ce qui se fait sur les autres temps, et de ce fait nous ne révolutionnerons ni ne changerons nos objectifs de découverte et plaisir.

7) Moyens

a. Moyens financiers

Côté recettes, notre budget comprend la participation des familles, d'aides émanant de la CAF, la MSA, et du conseil général.

L'équilibre est ensuite trouvé grâce à la contribution de la mairie.

b. Moyens humains

Au niveau des ressources humaines, le directeur catégorie B est employé à temps plein sur la gestion du pôle service enfance et jeunesse.

L'équipe pédagogique est ensuite constituée de 4 animateurs/trices à temps complets en catégorie C, et tous diplômés.

Enfin, des animateurs qualifiés BAFA sont régulièrement recrutés pour compléter l'équipe notamment lors des vacances scolaires.

Le personnel d'entretien, de restauration, de service, de maintenance est employé par la mairie.

c. Moyens matériels

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de l'école.

Nous avons 3 salles mises à disposition, ainsi que la salle d'évolution également. De plus nous pouvons bénéficier de l'intégralité de la cour extérieure.

La commune met également à disposition ses installations (médiathèque, centre culturel, stade, city stade) pour l'accueil de loisirs.

Du matériel type consommable (ballons, feutres etc) est régulièrement commandé et à disposition de l'équipe et des enfants.

Enfin du matériel sportif sera mis à disposition par l'école (ballons, tapis et modules de gym, chasubles) mais tout le matériel consommable sera acheté avec un budget de l'accueil de loisirs (feutres, peinture, feuilles, matériel pour activités manuelles...)

8) Rôle et place de chacun

a. Le directeur

Le directeur est le référent, le garant et le porteur du présent projet. Ses fonctions sont donc multiples :

➤ fonction éducative

Il doit concevoir le projet, organiser la vie sociale, et avoir un contrôle pédagogique.

➤ fonction d'animation

Il devra animer l'équipe ainsi que les enfants, former les animateurs et entretenir des relations extérieures.

➤ fonction de gestion

On entend par là les gestions financières, administratives et juridiques, la gestion alimentaire et sanitaire, et enfin les gestions de locaux, de matériel et du personnel.

➤ fonction de communication

La communication devra être effectuée avec l'employeur (mairie et sa commission), les jeunes et les familles, les éventuels médias ainsi que les partenaires économiques.

b. Les animateurs

Puisqu'il existe un mot pour appeler la fonction que l'équipe va assurer auprès des enfants, « animateur », examinons ce que signifie ce mot, pour savoir comment mettre en pratique concrètement cette fonction. Commençons simplement par voir ce qu'un animateur n'est pas :

- un copain
- un baby-sitter (garde d'enfants)
- une maman, un papa
- grand frère
- un moniteur de sport
- un accompagnateur

- un professeur, instituteur
- un policier

Certes il y a des ingrédients qui sont pris à telle ou telle fonction. Parfois dans le bisou du matin ou pour cesser les pleurs des plus petits, dans l'accompagnement dans une activité sportive, ou bien dans l'explication sommaire de la photosynthèse, un animateur pourra ressembler à une maman, un grand frère, ou un professeur. Mais ressembler est différent de être. L'animateur peut ressembler seulement, et pour un moment précis. Mais il doit rappeler clairement à lui-même comme aux enfants que s'il ressemble à un moment (à un copain, moniteur sportif, un policier...), il n'est pas (un copain, moniteur, un policier...).

L'animateur emprunte donc des éléments à tel ou tel rôle, mais il y a lieu de se demander au quotidien dans notre pratique de l'animation, si l'on reste dans l'emprunt, ou bien si l'on a tout bonnement franchi le pas qui nous fait passer de la ressemblance à l'être. Il y a donc ici une délicate question de dosage. L'équipe et le directeur seront là pour conseiller quiconque sur ce dosage. Pour prendre un exemple fréquent, un animateur doit se garder de rester à chaque temps de la journée avec des enfants dans le registre du copinage. À l'inverse, il doit éviter de se priver de tout moment de complicité avec les enfants, et de maintenir toujours une grande distance.

Ce qui est important est donc ceci : faire varier ces registres, comme autant de casquettes, comme une palette que l'animateur a à sa disposition. Mais quelle est sa casquette propre à lui ? Autrement dit qu'est-ce qu'un animateur ? Listons les fonctions que remplit un animateur :

- Faire vivre les vacances de l'enfant. Tous les temps sont des temps d'animation (animateur : différent de moniteur et accompagnateur). Apporter plaisir, découverte et ressources à l'enfant.

- Donner un cadre. Il apparaît important de signaler ici que les vacances du jeune ne sont pas à 100% construites par l'équipe. Celle-ci fournit un cadre favorable, c'est donc aussi à l'enfant de vivre ses vacances et finalement de « remplir » ce cadre. On ne peut gérer les jeunes de A à Z comme s'il s'agissait de boîtes de conserve.

- Laisser faire, donner à faire, faire avec, faire faire, et non pas faire. Les objectifs généraux que nous nous sommes donnés sont exprimés sous la forme « amener l'enfant à », « favoriser » « développer » ou « permettre de ». C'est qu'en effet le premier défi d'un animateur consiste à conduire des personnes à telle ou telle action, donc à diriger des individualités libres, ce qui ne va pas de soi. « Amener à » : on retrouve exactement la même idée dans l'étymologie de éduquer.

- Être présent (affectivement, humainement, qualitativement).

c. Le personnel

Le personnel de service, d'entretien, les intervenants extérieurs, sont autant de personnes qui interviennent dans la journée auprès des enfants. Il est donc important que les enfants repèrent ces personnes, et connaissent leurs fonctions, leur rôle.

Une présentation sera faite si nécessaire.

EVALUATION

9) Evaluation

L'évaluation de ce projet se fera de plusieurs façons, différents outils se présentant à nous.

Tout d'abord, l'équipe se réunira régulièrement, c'est à dire au moins une fois par semaine tous ensemble, puis individuellement et par tranche d'âge plus fréquemment. Ce sera le moment de discuter de la semaine, de voir si nous avons atteints nos objectifs, et le cas échéant essayer d'en déterminer la cause et de proposer des améliorations, des adaptations.

Les enfants prendront aussi part à des moments d'évaluation de notre travail soit par des moments d'échange et de discussion, soit par un formulaire de satisfaction par exemple.

D'autres objectifs seront très facilement quantifiable et feront l'objet d'une évaluation permanente (nombre de sorties extérieures, nombre de fois ou l'enfant fait une passe à un coéquipier lors d'une séance sportive, nombre de fois ou l'enfant propose une animation, nombre de fois ou l'enfant change de place à table etc.).

Le référentiel d'évaluation proposé s'appuie sur les orientations stratégiques que le projet pédagogique cherche à suivre. Pour chaque objectif opérationnel rattaché à ces orientations, des critères d'évaluation du projet sont proposés, de natures différentes, permettant de juger :

- De **la pertinence** du projet : ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte du projet. Ils peuvent permettre la définition d'une nouvelle orientation, d'un nouvel objectif.
- De **l'efficacité** du projet : ces critères décrivent la réalisation des objectifs du projet pédagogique. L'intérêt de ces critères réside dans la comparaison entre les objectifs fixés et les résultats atteints. Il s'agit ensuite de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.

- De **l'impact** du projet : ces critères permettent de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Ces critères pourront également chercher à mesurer les effets induits par le projet, sans pour autant que ceux-ci aient été attendus.

Nous invitons tous les parents à nous faire part de remarques, toute critique argumentée étant forcément constructive et bénéfique pour l'enfant.

CONTACTS :

ACCUEIL DE LOISIRS DE LEON

05.58.48.74.32

Service.enfance-jeunesse@leon.fr

www.leon.fr

Facebook : accueil de loisirs de Léon